

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1959, tome 57, p. 29-32

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

# CHRONIQUE DES ANCIENS

## APRES UN LABEUR FECOND

Atteint par la limite légale d'âge, M. **Albert Luisier**, directeur de l'École cantonale d'agriculture de Châteauneuf, a pu, dès ce premier janvier, faire valoir ses droits à la retraite. Ce départ a suscité dans la presse et auprès de tous ceux qui ont eu affaire avec ce grand serviteur de l'Etat d'unanimes et sincères regrets.



Cliché *Le Rhône*, Martigny

M. Luisier est originaire de Bagnes mais il est né à Saint-Maurice et fit ses études en notre Collège, avant d'aller les poursuivre soit à Altdorf soit à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Muni d'un brillant diplôme d'ingénieur agronome, il entre au service de l'Etat du Valais en 1913 où il ne tardera pas à diriger la station cantonale de zootechnie, d'industrie laitière et d'économie alpestre. Aussi, quand s'ouvrit, en 1923, la belle Ecole d'agriculture de Châteauneuf, nul mieux que lui n'était désigné à assumer la direction de ce nouvel établissement. Ce serait enfoncer des portes ouvertes que de redire que M. Luisier fut l'âme de la Maison dont il était chargé et qu'il conduisit à de tels succès qu'on la citait comme un parfait modèle du genre. Aussi, large est la part qu'il faut lui attribuer en stricte justice dans la profonde rénovation que, sous la haute impulsion de M. le Conseiller d'Etat Maurice Troillet, subit la vie agricole de notre pays en ces dernières décennies.

Nous souhaitons à notre distingué Ancien une très heureuse retraite, persuadé d'ailleurs que ce mot n'implique pour M. Luisier qu'un changement dans des formes de vie et que celles-ci trouveront encore maintes occasions d'épandre leur dynamisme et leur bienfaisance.

### NOMINATIONS

M. le Docteur **Charles-Henri Galletti**, de Monthey, vient d'être l'objet d'une double nomination. D'une part, le Conseil d'Etat l'a désigné comme médecin scolaire du district de Monthey ; d'autre part, le Département fédéral militaire l'a appelé à succéder à M. le D<sup>r</sup> Nebel — lui aussi Ancien de Saint-Maurice — comme médecin de la Place d'armes et des Fortifications de Saint-Maurice. Au militaire, M. le D<sup>r</sup> Galletti a le grade de capitaine et commande une compagnie sanitaire.

La section « Monte-Rosa » du Club Alpin Suisse a appelé à sa présidence pour l'exercice en cours M<sup>c</sup> **Jean Ruedin**, du Service foncier de l'Etat du Valais. Cette distinction, outre qu'elle honore notre Ancien, doit être particulièrement sensible à sa famille, plusieurs membres de celle-ci se vouant à l'alpinisme comme à leur sport favori.

La direction de la « Lonza », entreprise de chimie à Viège, s'est donné un collaborateur en la personne de M. D<sup>r</sup> **Fritz Erné**, de Sion. Ce nouveau membre du Conseil directorial était jusqu'ici le distingué secrétaire de l'Union Valaisanne du Tourisme. C'est dans cet organisme que notre Ancien avait donné sa pleine mesure, une mesure faite d'activité

clairvoyante en une époque où notre pays doit faire face aux mille aspects nouveaux du tourisme moderne. Dorénavant, M. René mettra ces mêmes qualités au service de la vaste entreprise haut-valaisanne, elle aussi excellent représentant, à sa manière, d'un des visages du Valais moderne.

Le Gouvernement valaisan a promu au grade de premier lieutenant de la Police cantonale M. le commissaire **Albert Taramarcaz**, de Fully. Spécialisé dans les questions de police scientifique, notre Ancien dirige l'un des services les plus importants de la Sûreté.

Nous présentons à tous ces Anciens nos vives félicitations pour les flatteuses distinctions dont ils viennent d'être l'objet.

### MARIAGES

Ont été unis par les liens sacrés du mariage :

en mai dernier, M. le D<sup>r</sup> **Gabriel Chevalley**, médecin en chef de l'Etablissement thermal de Lavey, et Mlle Marie-Lise Krieger, de Delémont ;

le 29 novembre, à Léopoldville (Congo belge), M. **Louis Carrupt**, de Leytron, et Mlle Walli Rolli, de Bâle (ces deux époux se trouvent actuellement domiciliés en la capitale du Congo belge et leur mariage fut jour de joie pour toute la colonie suisse de cette grande ville africaine et honoré de la présence de M. le consul de Suisse) ;

le 18 décembre, M. **Marcel Reuse**, de Leytron, et Mlle Marie-Jeanne Crettenand, du même lieu ;

le 10 janvier, M. **Pierre Mariéthod**, de Sion, et Mlle Béatrice Deslarzes, de la même ville.

C'est à la Sainte Famille dont, au jour même où nous écrivons cette chronique, l'Eglise célèbre la solennité liturgique, que nous confions ces époux, implorant pour eux ces grâces ineffables dont elle nous donne à la fois le modèle et la source... Nous y ajoutons nos félicitations les plus cordiales.

### PROMOTIONS MILITAIRES

Les Autorités fédérales ou cantonales compétentes ont nommé :

au grade de lieutenant-colonel : MM. les majors **Norbert Roten**, chancelier de l'Etat du Valais à Sion, et **Jean-Charles Schmidt**, chef d'Etat major de la Brigade de forteresse 10 ;

au grade de capitaine : MM. **Guy Berrut**, de Troistorrents, et **Maurice Michellod**, médecin à Sion ;

au grade de premier-lieutenant : MM. **Adolphe Anthamatten**, de Brigue, **Amédée Arlettaz**, de Fully, **Gérard Elgass**, d'Estavayer, **Charles-Arimand Exhenry**, de Lausanne, **Jacques Galletti**, de Saint-Maurice, **Raymond Gruss**, de Sion, **Michel Michelet**, de Sion, et **Claude Revaz**, médecin à Lausanne.

D'autre part, plusieurs officiers ont été l'objet de mutations. C'est ainsi que M. le major **Raymond Gross**, de Salvan, est placé au poste de premier suppléant du Commandant de la Place de Saint-Maurice ; M. le major **Louis Ruedin**, de Sierre, à celui de Commandant du bataillon de Landwehr 204 ; M. le capitaine **Jean de Preux**, de Sierre, à celui de Commandant de la Compagnie fus. II/204. M. le major **Jérôme Tissières**, de Martigny, quitte le commandement du Groupe fort. 22.

A tous, nos compliments les meilleurs.

### EXAMENS

#### EXAMEN D'ETAT

M. **Justin Thorens**, de Vézenaz, a réussi très brillamment ses examens d'avocat au barreau de Genève.

#### UNIVERSITE DE FRIBOURG

Licence en sciences naturelles (mathématiques, chimie et physique) : M. le chanoine **Jean-Pierre Porcellana**, du Grand-Saint-Bernard ;

#### UNIVERSITE DE LAUSANNE

Final de médecine : M. **Pierre de Werra**, de Sion ;  
licence en droit et licence ès sciences économiques et commerciales : M. **Armand Tedeschi**, de Lausanne ;  
demi-licence en droit : M. **Marc Gillioz**, de Martigny.

A tous ces lauréats vont nos amicales félicitations.

### UN EXCELLENT CONFRERE

Nous appelons ainsi M. **Michel Gardaz**, d'Echallens, à qui fut récemment confiée la rédaction de *Voix universitaires*, journal des étudiants des Universités de Lausanne et de Neuchâtel. Notre Ancien, dont nous connaissons depuis longtemps la plume distinguée et alerte, dirige ce périodique de la jeunesse universitaire et y publie lui-même des articles parfaits de fond et de forme. Fort délicatement, il a bien voulu adresser son journal au « salon de lecture de MM. les chanoines de l'Abbaye ». Ceux-ci lui sont reconnaissants de ce petit hommage du souvenir et à leur tour le prient de croire au leur, vivant et cordial.

G. R.